**En lien avec le marché du travail grâce à de bons professeurs**

**Une des tâches du Conseil des hautes écoles sera de mieux profiler les différents types de haute école (cf. art. 12.3b LEHE). A ce sujet, dans ses „Lignes directrices de l’économie“, economiesuisse a présenté peu de propositions constructives; ces directives sont un frein à un profil plus prononcé des hautes écoles spécialisées et à leur orientation vers le marché du travail.**

Les hautes écoles spécialisées découlent de la formation professionnelle. La politique et l’économie attendent, avec raison, qu’elles s’alignent sur l’orientation de la formation professionnelle et des hautes écoles vers le marché du travail. Par conséquent, toutes les filières d’études bachelor et master autorisées ces dernières années ont dû prouver dans la procédure d’autorisation le besoin qui les concerne sur le marché du travail. economiesuisse prétend maintenant : *„L’importance accrue donnée à la recherche axée sur l’application, à la mise en œuvre de la réforme de Bologne et à l’introduction des filières d’études master, ainsi que l’admission de nouveaux domaines tels que celui de la santé, du social et de l’art, font que l’orientation vers le marché du travail est de plus en plus reléguée à l’arrière-plan.“* Est-ce vrai ?

**L’orientation vers le marché du travail des nouveaux domaines est très prononcée**

Au contraire d’economiesuisse, Travail.Suisse considère que l’orientation vers le marché du travail des nouvelles disciplines est très prononcée. Ces formations répondent aux défis auxquels il faut faire face au travail et qui sont inhérents aux contextes de travail. Par conséquent, les personnes qui bénéficient de tels acquis sont très recherchées sur le marché du travail.

**Les hautes écoles spécialisées tirent parti des deux niveaux de Bologne**

Dans les hautes écoles spécialisées, la mise en œuvre de la réforme de Bologne a mis ceci en lumière : le bachelor est le diplôme normal, seuls les meilleurs - 20 pour cent - ont la possibilité d’effectuer des études de master. En réalité, le taux de titulaires d’un master se situe en dessous de 20 pour cent. Cela signifie que le bachelor a pleinement fait ses preuves sur le marché du travail. Au vu de cette situation, une limitation des filières d’études master ne s’impose pas. En ce qui concerne la musique, dans le domaine de l’art, le nombre de titulaires de master est certes bien plus élevé, mais la raison en est que le marché du travail exige un master de la part des musiciens. Donc, ce taux élevé de masters en musique s’explique par la pression du marché du travail.

**La recherche appliquée, un élément important dans la constitution du profil des hautes écoles spécialisées**

La recherche appliquée fait partie du mandat de prestations des hautes écoles spécialisées et elle contribue à renforcer leur profil. Elle a trois fonctions centrales : elle doit être l’assise de l’enseignement axé sur la pratique, soutenir les innovations au sein de l’économie en encourageant la valorisation des résultats obtenus. Elle doit en outre transmettre la réflexion scientifique qui l’entoure, en particulier aux étudiants visant le master, les préparant ainsi non seulement à exercer certaines activités au sein de l’économie, mais aussi à enseigner et faire de la recherche dans les hautes écoles spécialisées, en leur qualité de relève. Mais ici réside un problème fondamental pour les hautes écoles spécialisées, problème qu’on ne peut résoudre avec les propositions d’économiesuisse. Pour cette dernière, *„les études doctorales et les études plus pointues telles que les ‚post doc‘ et les habilitations doivent être réservées aux universités et aux EPFL.“* Il est aisé de formuler une telle allégation, mais elle ne résout pas le problème des hautes écoles spécialisées. Celles-ci ont besoin de professeurs et de chercheurs ancrés aussi bien dans la science que dans la pratique. Et où les trouver si les hautes écoles spécialisées (et les hautes écoles pédagogiques) ne sont pas autorisées à développer des programmes d’encouragement de la relève, alors que les universités et les EPFL le sont ? Si on veut que les hautes écoles spécialisées aient un profil solide – et c’est ce que souhaite economiesuisse – il importe de prendre ce problème sous la loupe et de proposer des solutions garantes d’un avenir stable, qui ne cimentent pas le passé. Ni la recherche appliquée ni Bologne ne vont rompre le lien des hautes écoles spécialisées avec le marché du travail. Ce serait plutôt le manque de programmes d’encouragement de la relève qui en serait la cause.

Bruno Weber-Gobet, responsable Politique de la formation Travail.Suisse